



# AVIS

**Avant-projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté royal du 9 juin 1999 portant exécution de la loi du 30 avril 1999 relative à l'occupation des travailleurs étrangers**

**18 janvier 2018**

<b>Demandeur</b>	Ministre Didier Gosuin
<b>Demande reçue le</b>	22 décembre 2017
<b>Demande traitée par</b>	Commission Economie-Emploi-Fiscalité- Finances
<b>Demande traitée le</b>	Procédure électronique
<b>Avis rendu par l'Assemblée plénière le</b>	18 janvier 2018

## Contexte

Le **Conseil** est saisi par le Ministre de l'Économie et de l'Emploi d'une demande d'avis relative à un avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté royal du 9 juin 1999 portant exécution de la loi du 30 avril 1999 relative à l'occupation des travailleurs étrangers.

Ce projet d'arrêté modifiant un arrêté royal s'inscrit dans le champ de la compétence réglementaire de l'occupation des travailleurs étrangers transférée dans le cadre de la sixième Réforme de l'Etat.

Le **Conseil** a rendu le 20 décembre dernier un avis sur un avant-projet d'ordonnance portant diverses modifications procédurales en matière d'emploi et d'économie, dont la Loi du 30 avril 1999 relative à l'occupation des travailleurs étrangers par laquelle le « Conseil consultatif pour l'occupation des travailleurs étrangers » est remplacé par le « Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale ».

Le **Conseil** y rappelait sa remarque, déjà émise dans sa contribution du 20 novembre 2017, par laquelle il insistait pour que la manière de procéder, qui consiste à prendre une ordonnance pour apporter des modifications à plusieurs textes législatifs, constitue une exception et ne devienne pas la règle. Il demandait également à être consulté sur les éventuels arrêtés futurs.

## Avis

Tout comme il a émis un avis favorable sur l'avant-projet d'ordonnance portant diverses modifications procédurales en matière d'emploi et d'économie, le **Conseil** émet un avis favorable sur l'avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté royal du 9 juin 1999 portant exécution de la loi du 30 avril 1999, relative à l'occupation des travailleurs étrangers.

\*  
\*       \*  
\*